Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

MUSICOLOGIE

ÉVALUATION DE COMPÉTENCE C8 : ACTION EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MUSICOLOGIE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ASSOCIATION LES TRAVERSÉES SONORES, EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DES RIVES, SALLE JEAN-VILAR, LYON

Repère de cadrage : les éléments réglementaires disponibles ne définissent pas d'épreuve nationale écrite portant le code C8 pour la Licence Musicologie, ni de durée ou de coefficient nationaux attachés à cette épreuve. Le présent sujet constitue une proposition d'évaluation locale de compétences, avec un barème sur 20 et un coefficient indicatif.

Vous êtes chargé de coordonner, avec l'association Les Traversées Sonores, une soirée de concerts commentés intitulée « Écoutes en partage ». L'événement est prévu le 18 juin 2026 dans la salle Jean-Vilar, à Lyon. Il doit présenter trois courtes œuvres de musique de chambre et une médiation de 15 minutes. Votre mission consiste à contribuer à l'organisation, à travailler avec l'équipe, à proposer des choix argumentés et à rendre compte des responsabilités liées au projet.

Le bâtiment comporte une salle de 18 m sur 12 m. La jauge autorisée indiquée dans le registre de sécurité du site est de 120 personnes au total, équipe comprise. Le cahier des charges fixe une limite de 102 membres du public afin de réserver les places nécessaires à l'équipe et aux artistes. Quatre places doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le budget prévisionnel ne doit pas dépasser 1 600 €. Les horaires d'ouverture au public sont de 19 h 00 à 21 h 00. Les documents DT 1 à DT 3 donnent toutes les données nécessaires. Les consignes propres au lieu et les procédures du responsable de salle s'appliquent pour la préparation et l'exploitation de l'événement.

PARTIE 1 : Analyse du projet et des responsabilités (4 points)

Comprendre la demande, les acteurs et les contraintes de l'organisation

À partir de la mise en situation et des documents techniques, établissez les éléments essentiels du projet et les responsabilités qui vous sont confiées. Distinguez les contraintes du cahier des charges des propositions que vous pouvez formuler.

Acteurs et informations de départ

Acteur	Rôle dans le projet	Information utile
Association Les Traversées Sonores	Organisatrice et responsable du budget	Budget maximal de 1 600 €
Responsable de salle	Validation des conditions d'accueil et de sécurité du site	Jauge totale autorisée : 120 personnes, équipe comprise
Équipe artistique	Interprétation et médiation	Trois œuvres et une médiation de 15 minutes
Coordination de projet	Préparation, circulation de l'information et suivi de l'événement	Accueil du public de 19 h 00 à 21 h 00

Données du cahier des charges et du DT 3.

1.1 (1,5 point) Formulez l'objectif principal de l'événement et relevez trois contraintes vérifiables du cahier des charges. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète sur votre préparation.

1.2 (1,5 point) Identifiez trois acteurs du projet et précisez, pour chacun, une responsabilité ou une information qu'il doit transmettre à la coordination. Faites apparaître au moins un exemple de travail en équipe ou en réseau.

1.3 (1 point) Proposez un indicateur de suivi avant l'ouverture des portes et un indicateur de bilan après l'événement. Précisez ce que chacun permet de vérifier.

PARTIE 2 : Faisabilité technique, capacité et budget (6 points)

Exploiter les données du site et justifier des choix chiffrés

Vous devez vérifier que l'accueil du public, l'implantation et le budget respectent les données fournies. Pour les calculs, indiquez la formule, les valeurs utilisées, l'unité et le résultat. Les montants sont exprimés en euros.

Données de budget et de billetterie

Poste ou ressource	Donnée
Location de la salle	420 €
Technicien de sonorisation	180 €
Cachets des artistes	600 €
Communication	90 €
Provision pour droits de diffusion	120 €
Assurance événementielle	55 €
Impression des programmes	0,35 € par exemplaire, prévoir 200 exemplaires
Subvention confirmée	700 €
Participation du département	200 €
Prix du billet	8 €
Prévision de billets payants	90 billets
Plafond de dépenses	1 600 €

Valeurs imposées par le cahier des charges et le DT 2.

2.1 (2 points) La jauge totale autorisée est de 120 personnes, équipe comprise. La limite de public fixée par le cahier des charges est de 102 personnes. Quatre places doivent être accessibles. Calculez le nombre maximal de personnes qui ne relèvent pas du public pouvant être présentes si les 102 places du public sont occupées. Expliquez pourquoi les quatre places accessibles ne doivent pas être ajoutées à la jauge de 102.

2.2 (2 points) Calculez le coût total prévisionnel des dépenses, y compris les programmes. Calculez ensuite les recettes correspondant aux 90 billets prévus et aux deux financements confirmés, puis le solde prévisionnel. La relation à utiliser est $\text{solde} = \text{recettes} - \text{dépenses}$. Indiquez si le plafond de 1 600 € est respecté.

2.3 (2 points) En conservant les financements confirmés et les autres dépenses calculées, déterminez le nombre entier minimal de billets à vendre au tarif de 8 € pour couvrir toutes les dépenses. Utilisez $n = \frac{\text{dépenses} - \text{financements confirmés}}{\text{prix du billet}}$, puis arrondissez au nombre entier supérieur. Vérifiez que ce nombre est compatible avec la limite de public de 102 personnes.

PARTIE 3 : Préparation opératoire et coordination (5 points)

Organiser la mise en œuvre, vérifier les moyens et communiquer

Préparez une organisation opérationnelle permettant l'installation, les vérifications, l'accueil, le déroulement artistique et le rangement. Les horaires et données électriques utiles sont fournis dans les DT. Le courant maximal de planification retenu pour le circuit disponible est de 16 A, avec une limite d'utilisation de 80 % de cette valeur pour le matériel prévu.

Matériel électrique prévu

Matériel	Quantité	Puissance unitaire
Enceinte amplifiée	2	450 W
Console audio	1	180 W
Projecteur LED	4	100 W
Ordinateur de lecture	1	90 W

Inventaire communiqué par le technicien de sonorisation.

3.1 (2 points) Calculez la puissance totale du matériel prévu, puis l'intensité correspondante sous une tension de 230 V en utilisant $I = \frac{P}{U}$. Calculez la limite d'utilisation retenue pour le circuit de 16 A, puis concluez si la charge prévue respecte cette limite. Montrez les calculs et donnez les unités.

3.2 (1,5 point) À partir des horaires du DT 3, proposez un ordre de réalisation comportant au moins quatre jalons entre l'arrivée de l'équipe et l'ouverture des portes. Pour chaque jalon, indiquez un responsable et un résultat vérifiable. N'attribuez pas au seul étudiant la validation qui relève du responsable de salle ou du technicien.

3.3 (1,5 point) Rédigez une consigne de coordination de trois ou quatre phrases à adresser à l'équipe avant l'accueil du public. Elle doit préciser le canal ou le moment de transmission d'une information urgente, la personne à prévenir en cas d'anomalie et la conduite à tenir si une vérification technique n'est pas validée.

PARTIE 4 : Prévention, accessibilité et bilan responsable (5 points)

Anticiper les risques, respecter les procédures et analyser son action

Le responsable de salle conserve la responsabilité de l'application des procédures propres au site et de la décision d'ouverture. La coordination contribue au repérage des risques, transmet les anomalies et applique les consignes données. Le DT 3 fournit une matrice de cotation simplifiée propre à cette étude de cas.

Situations à examiner

Situation	Conséquence possible	Mesure attendue
Câble audio traversant une zone de passage	Trébuchement ou chute	Éviter le passage ou sécuriser le cheminement selon la procédure du site
Programme imprimé en quantité supérieure au besoin	Gaspillage de papier et coût inutile	Ajuster le tirage et prévoir un programme numérique accessible
Information de médiation non transmise aux interprètes	Retard ou rupture dans le déroulement	Confirmer le conducteur partagé avant l'ouverture
Place accessible occupée par du matériel	Accès compromis pour un spectateur	Dégager et contrôler l'espace avant l'accueil

Éléments observés lors de la préparation de la salle.

4.1 (2 points) Choisissez deux situations du tableau. Pour chacune, attribuez un niveau de priorité à l'aide de la matrice du DT 3, justifiez-le par la gravité et la probabilité fournies, puis indiquez une action de prévention et la personne à informer ou à mobiliser.

4.2 (1,5 point) Proposez deux mesures concrètes favorisant l'accessibilité ou la réduction de l'impact environnemental de l'événement. Pour chacune, indiquez à quel moment de l'organisation elle doit être mise en œuvre et comment vous vérifierez son application.

4.3 (1,5 point) Complétez le bilan réflexif du DR 2 après l'événement en indiquant une action réussie, un écart ou une difficulté, une explication de cet écart et une amélioration à mettre en œuvre lors d'un prochain projet. Les réponses doivent s'appuyer sur les éléments du scénario et distinguer votre action de celle des autres responsables.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : IMPLANTATION DE LA SALLE JEAN-VILAR

La salle mesure 18 m de longueur sur 12 m de largeur. Le plan ci-dessous est schématique et non destiné à l'exécution de travaux. La scène occupe une zone de 8 m sur 4 m, au fond de la salle. Le responsable de salle indique une jauge autorisée de 120 personnes au total, personnel et artistes compris. Le cahier des charges limite le public à 102 personnes et prévoit quatre places accessibles. Les dégagements, issues et équipements de sécurité existants doivent rester libres conformément aux consignes du site. Le responsable de salle valide l'implantation avant l'ouverture.

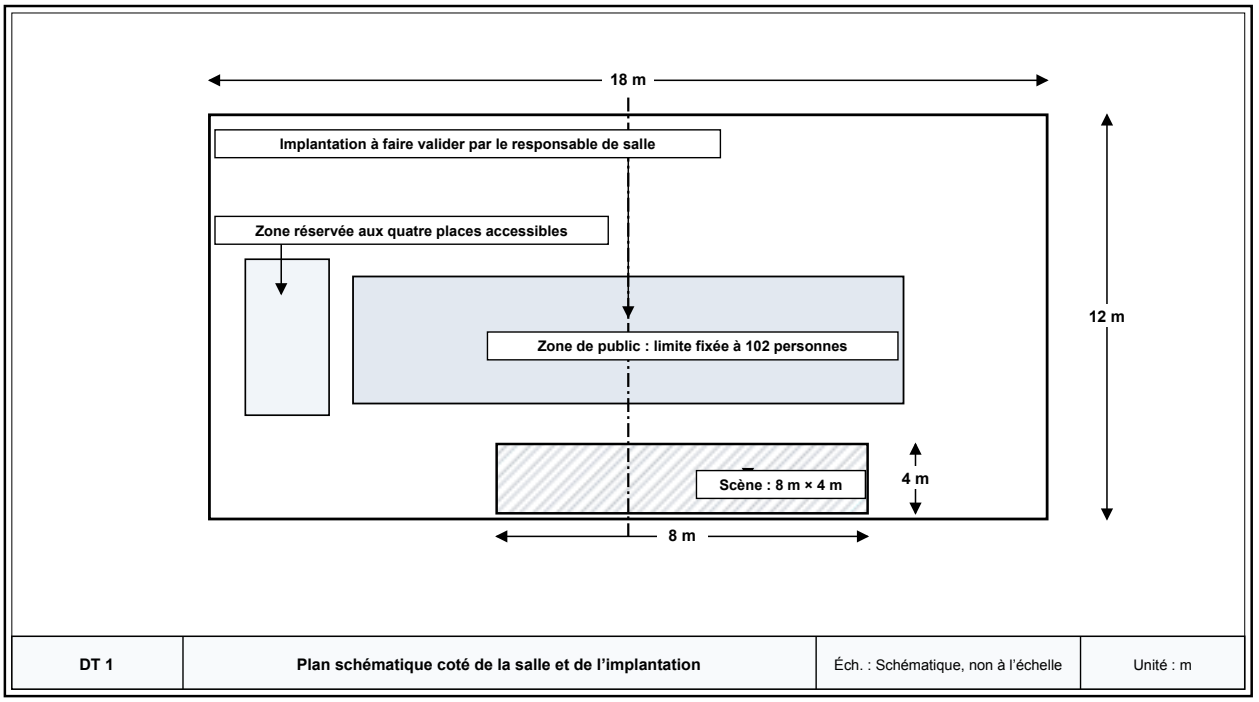


Schéma d'organisation, non à l'échelle. Les dimensions indiquées sont des dimensions réelles.

DT 2 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL

Le budget est établi à partir des montants suivants. Les programmes sont imprimés au coût unitaire de 0,35 € et la prévision initiale est de 200 exemplaires. Les financements confirmés sont une subvention de 700 € et une participation du département de 200 €. Le prix prévu du billet est de 8 € et l'estimation de vente est de 90 billets. Le plafond de dépenses est de 1 600 €.

Pour le calcul électrique, utilisez les données du tableau. Le réseau est de 230 V. Le courant de planification retenu par l'équipe pour le circuit disponible est de 16 A. Afin de garder une marge d'exploitation, la limite de calcul retenue pour cet événement est de 80 % du courant nominal. Ce calcul de planification ne remplace ni le contrôle du matériel ni la validation du technicien et du responsable de salle.

Synthèse des postes de dépenses, recettes et moyens techniques

Catégorie	Désignation	Valeur
Dépense	Location de la salle	420 €
Dépense	Technicien de sonorisation	180 €
Dépense	Cachets des artistes	600 €
Dépense	Communication	90 €
Dépense	Provision pour droits de diffusion	120 €
Dépense	Assurance événementielle	55 €
Dépense	Programmes	0,35 € par exemplaire, quantité prévue : 200
Recette	Subvention confirmée	700 €
Recette	Participation du département	200 €
Recette	Billet	8 €
Recette	Prévision de ventes	90 billets
Électricité	Tension d'alimentation	230 V
Électricité	Courant nominal de planification	16 A
Électricité	Limite de calcul retenue	80 % du courant nominal
Matériel	Deux enceintes amplifiées	2 × 450 W
Matériel	Console audio	1 × 180 W
Matériel	Projecteurs LED	4 × 100 W
Matériel	Ordinateur de lecture	1 × 90 W

Données fournies pour l'évaluation.

DT 3 : ORGANISATION, PRÉVENTION ET RÈGLES DE COORDINATION

Planning du site : arrivée de l'équipe à 15 h 30 ; fin d'installation et vérifications à 18 h 15 ; briefing d'équipe à 18 h 30 ; ouverture des portes à 19 h 00 ; début du concert à 19 h 30 ; fin prévue à 21 h 00 ; rangement après évacuation du public. Le responsable de salle valide l'implantation et les conditions d'ouverture. Le technicien vérifie le matériel de sonorisation et signale toute anomalie. La coordination tient à jour le conducteur, transmet les changements à l'équipe et ne décide pas seule de la remise en service d'un équipement signalé comme défectueux.

Matrice simplifiée propre au sujet : attribuez une gravité G de 1 à 3 et une probabilité P de 1 à 3 à chaque situation. Le niveau de priorité est calculé par $N = G \times P$. Un résultat de 1 à 2 correspond à une priorité faible, de 3 à 4 à une priorité moyenne, de 6 à 9 à une priorité élevée. Cette matrice sert à structurer l'analyse du scénario et ne remplace pas l'évaluation des risques conduite par l'employeur ou le responsable compétent.

Valeurs imposées pour les situations du sujet : câble dans une zone de passage : G = 3 et P = 2 ; place accessible occupée par du matériel : G = 2 et P = 2 ; information de médiation non transmise : G = 1 et P = 2 ; surimpression de programmes : G = 1 et P = 2. Pour toute situation pouvant affecter les personnes ou les conditions d'ouverture, alertez le responsable de salle et appliquez ses consignes. Les obligations applicables en matière de santé et de sécurité au travail, d'accessibilité, de sécurité du public et de droits de diffusion doivent être vérifiées avec les personnes compétentes et les procédures du lieu.

Principes de conduite du projet : ne pas obstruer les cheminements ni les équipements de sécurité ; conserver les quatre places accessibles dégagées ; ne pas faire fonctionner un équipement dont la sécurité ou la conformité d'utilisation n'a pas été validée ; limiter les impressions au besoin confirmé et proposer une version numérique lisible du programme.

Repères horaires de la journée

Heure	Jalon	Responsable principal indiqué
15 h 30	Arrivée de l'équipe et prise de consignes	Coordination et responsable de salle
Avant 18 h 15	Installation terminée et vérifications techniques	Technicien et responsable de salle
18 h 30	Briefing de l'équipe	Coordination
19 h 00	Ouverture des portes	Responsable de salle et équipe d'accueil
19 h 30	Début du concert	Coordination et équipe artistique
21 h 00	Fin prévue, puis évacuation et rangement	Responsable de salle et équipe

Planning communiqué par l'association et le site.

Valeurs de cotation des situations

Situation	Gravité G	Probabilité P	Calcul du niveau N
Câble dans une zone de passage	3	2	N = G × P
Place accessible occupée par du matériel	2	2	N = G × P
Information de médiation non transmise	1	2	N = G × P
Surimpression de programmes	1	2	N = G × P

Valeurs à utiliser pour l'application de la matrice simplifiée du sujet.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.2, 2.2, 2.3 et 3.1 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux avec vos calculs et vos propositions. Les calculs doivent faire apparaître les opérations, les unités et les résultats. Vous pouvez développer vos réponses dans la copie si nécessaire.

Acteurs et responsabilités

Acteur	Responsabilité ou information transmise	Mode de coordination
Association organisatrice		
Responsable de salle		
Équipe artistique ou technicien		

Compléter les cellules signalées par des points de suspension.

Calcul du budget et du seuil de billets

Élément calculé	Opération	Résultat
Coût des programmes		
Total des dépenses		
Recettes prévisionnelles		
Solde prévisionnel		
Nombre minimal de billets pour couvrir les dépenses		

Inscrire le détail des calculs et les résultats avec unités.

Vérification de la puissance électrique

Grandeur	Calcul	Résultat
Puissance totale P		
Intensité I = P / U		
Limite retenue : 80 % de 16 A		
Conclusion et réserve éventuelle		

Les réponses doivent présenter les unités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.2, 4.1, 4.2 et 4.3 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux. Pour le planning, indiquez des résultats observables. Pour le bilan, rédigez des réponses précises et proposez une amélioration réalisable lors d'un prochain événement.

Planning opératoire proposé

Heure ou période	Action	Responsable	Résultat vérifiable
.....			
.....			
.....			
.....			

Ajouter au moins quatre jalons entre l'arrivée de l'équipe et l'ouverture des portes.

Analyse de deux risques

Situation choisie	G	P	N = G × P et priorité	Prévention et personne à informer
.....				
.....				

Utiliser la cotation du DT 3 et préciser les personnes à mobiliser.

Bilan réflexif après l'événement

Rubrique	Réponse du candidat
Une action réussie et un indice permettant de l'établir	
Un écart ou une difficulté observée	
Explication de l'écart et responsabilités concernées	
Amélioration concrète pour un prochain projet	

Réponses attendues à la question 4.3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.